

---

*Trop de dispersion a rendu la mission de la Fondation difficile à remplir.  
La nouvelle structure nous permet de nous appuyer sur nos forces et  
d'obtenir des résultats plus durables.*

**Robert S. Scott**

président du conseil d'administration de la Fondation

---

---

*La nouvelle mission de la Fondation présente aux Rotariens les priorités  
de notre organisation avec une plus grande clarté. La nouvelle structure  
des subventions fera mieux coïncider les aboutissements des subventions  
avec ces priorités et permettra aux Rotariens d'obtenir des résultats tangibles  
qui augmenteront la visibilité de la Fondation.*

**Jonathan B. Majiyagbe**

président élu du conseil d'administration de la Fondation

---

---

*Nos nouveaux modèles répondent aux critères des cinq questions si je peux  
m'exprimer ainsi : Ils sont simples, sont plus rentables, requièrent une participation  
importante des Rotariens, ont des résultats durables et sont conformes à la mission  
de la Fondation. Nous sommes en train de transformer graduellement la Fondation  
alors que nous nous préparons à célébrer son centenaire en 2017.*

**Luis Vicente Giay**

président de la commission Vision pour l'avenir

---



## Le Plan Vision pour l'avenir de la Fondation

EN VUE DU CENTENAIRE DE LA FONDATION EN 2017, les administrateurs de la Fondation ont commencé en 2005 à élaborer une vision sur 10 ans avec plan triennal pour que la Fondation entame son deuxième siècle d'existence sur de bonnes bases. Cette vision et ce plan reflètent les opinions d'un grand éventail d'acteurs recueillies par le biais d'entretiens, de questionnaires, de panels ou de séances participatives et proposent une approche détaillée pour fixer des objectifs ainsi qu'une feuille de route pour les atteindre.

Une vision a été définie pour la Fondation (permettre aux Rotariens de développer l'entente internationale, la bonne volonté et la paix) qui est devenue la base de sa nouvelle mission :

*La mission de la Fondation Rotary du Rotary International est de permettre aux Rotariens de promouvoir l'entente mondiale, la bonne volonté et la paix en œuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté.*

Les administrateurs de la Fondation et du Rotary ont approuvé ces nouvelles vision et mission ainsi qu'une nouvelle devise (Faire le bien dans le monde) qui ont reçu le soutien du Conseil de législation.

**Ce plan vise à :**

- Simplifier les programmes et leur fonctionnement dans le cadre de la mission
- Concentrer l'action rotarienne là où elle aura le plus d'impact tout en répondant aux besoins les plus urgents dans le monde qui importent aux Rotariens
- Proposer des options de programme pour atteindre les objectifs locaux et internationaux
- Renforcer chez les Rotariens (au niveau des districts et des clubs) le sentiment que la Fondation est leur fondation en transférant des décisions aux districts
- Obtenir davantage de reconnaissance pour le travail de la Fondation et améliorer l'image publique du Rotary

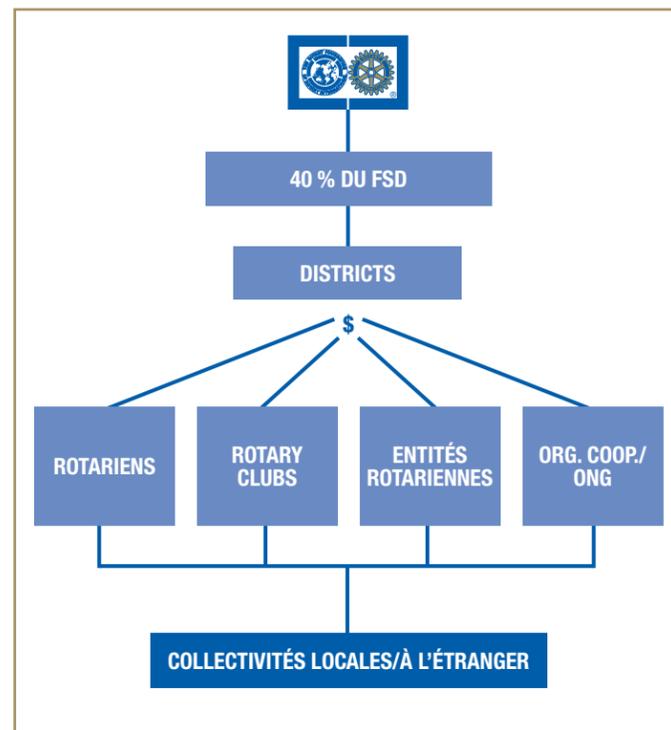
**Avec un objectif de mise en place d'ici 2012/2013, le plan propose des modèles de**

- subventions
- relations coopératives stratégiques
- distribution des fonds

## Modèle Subventions

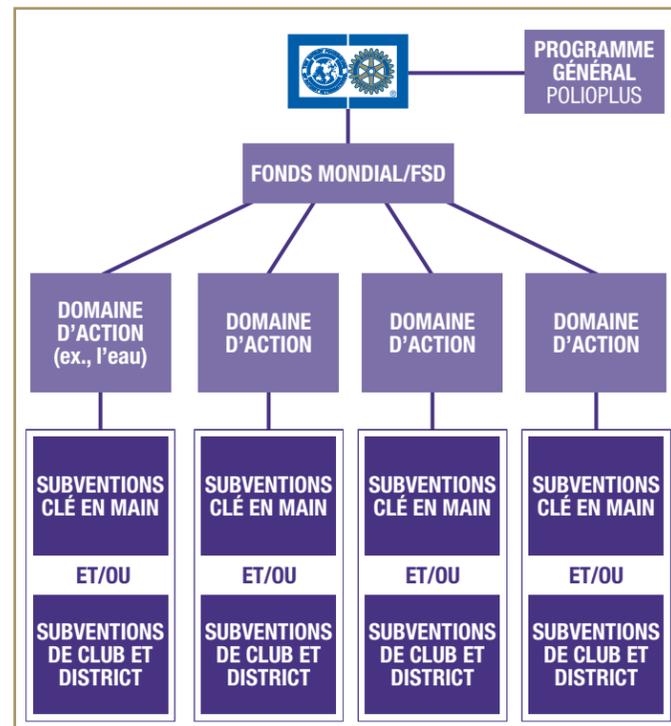
La Fondation offrira deux types de subventions :

Le premier permettra aux clubs et districts de financer des actions qui leur sont spécifiques et de répondre à des besoins immédiats dans leur région et à l'étranger. Ces subventions en bloc sont semblables aux subventions de district simplifiées. Les districts pourront utiliser jusqu'à 40 % de leur Fonds spécifique de district.



Le second type permettra la participation à des activités ciblées et durables avec un soutien plus important de la Fondation. Ces subventions financeront des actions de plus grande envergure dans l'un des 3 à 5 domaines d'action stratégiques qui seront définis par les administrateurs de la Fondation en avril 2008 sur la base des intérêts démontrés par les Rotariens et des programmes actuels de la Fondation, et étudiés par le conseil d'administration du Rotary lors de sa réunion de juin. Deux options seront offertes aux clubs et districts :

- des actions conçues par des clubs et districts
- des actions clé en main avec des organisations partenaires avec lesquelles des relations coopératives stratégiques seront nouées

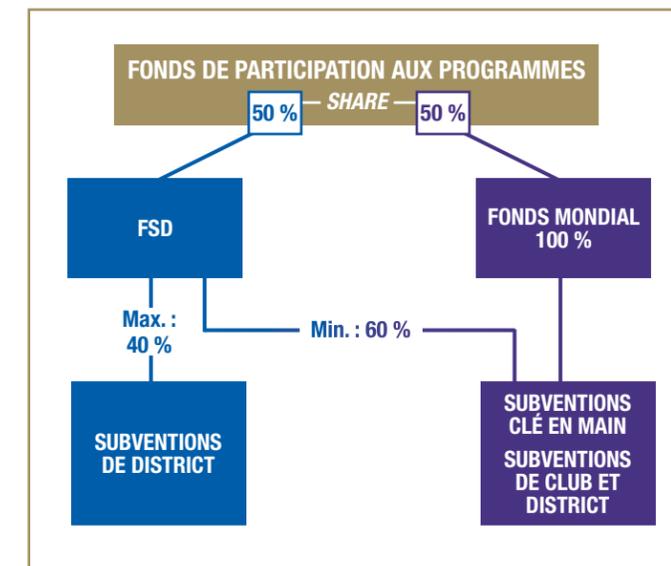


## Modèle Relations coopératives stratégiques

La Fondation nouera de telles relations avec des organisations spécialisées dans les domaines d'action stratégiques. Ces organisations fourniront un soutien financier, technique et promotionnel à des actions élaborées conjointement avec la Fondation et faisant appel aux Rotariens. Ce modèle augmentera l'impact des subventions de la Fondation ainsi que la visibilité des actions des Rotariens.

## Modèle Distribution des fonds

Ce modèle vise à simplifier la procédure de financement.



Les subventions globales seront financées par un pourcentage du Fonds spécifique de district (FSD). Durant la phase pilote de trois ans (2009/2012), les districts pourront utiliser jusqu'à 40 % des fonds FSD disponibles pour financer des actions locales et internationales de petite envergure, ce qui leur offre beaucoup de souplesse. Ce pourcentage sera revu chaque année par les administrateurs de la Fondation.

Les subventions montées par les clubs et districts dans les domaines d'action stratégiques se verront apporter une contrepartie des contributions FSD grâce au Fonds mondial (d'autres options sont également à l'étude). Les subventions proposées par la Fondation et les organisations partenaires dans le cadre des relations coopératives stratégiques seront financées par le Fonds mondial, les contributions des dites organisations et par d'autres sources étudiées actuellement. Les administrateurs voient ces subventions conjointes Fondation-organisations comme offrant le meilleur usage stratégique des ressources de la Fondation tout en offrant des résultats durables. Ces subventions seraient financées exclusivement sur le Fonds mondial au travers d'une procédure concurrentielle ne requérant pas un soutien financier des clubs et districts.

## Mise en place

Le plan Vision pour l'avenir de la Fondation sera mis en place selon des étapes identifiées dans le plan de transition qui sera finalisé en avril 2008. En 2008/2009, les administrateurs choisiront 60 districts, répartis géographiquement, pour participer à un programme pilote de 2009 à 2012 tandis que les autres districts continueront d'utiliser les programmes et processus actuels.

Les clubs et districts recevront davantage d'informations à l'issue de la réunion d'avril 2008 des administrateurs de la Fondation et les districts intéressés pourront déposer une demande de participation en 2008/2009.

## Étapes suivantes

Les modèles finalisés seront présentés aux administrateurs de la Fondation à leur réunion d'avril 2008. Les décisions à attendre concernent :

- Les noms des nouveaux types de subventions
- Les domaines d'action stratégiques
- Les changements aux programmes actuels
- Les alternatives de financement
- Le plan de transition et le programme pilote
- Les directives pour la participation des districts au programme pilote

Sélection des districts participant au programme pilote

Déroulement du programme pilote

Généralisation du programme

2008

2009

2010

2011

2012

2013